

Nouveaux excès verbaux de Macron : il veut un troisième mandat !

écrit par Maxime | 3 septembre 2023



Il n'a pas changé...

Grosse colère dès qu'il est contrarié.

Gros mots dès qu'il est contrarié : « *funeste connerie* », la limitation des mandats...

Incapable de gérer ses frustrations.

Macron sous son vrai visage, quand il ne parvient plus à garder son masque...

L'après-mandat inquiète Macron. Redevenir un simple citoyen, fût-ce d'un pays étranger, inimaginable.

Certes, enfin l'opportunité d'aller se faire éclater la rondelle au Zimbabwe discrètement... mais quand même !

Alors, il devient ordurier, jure comme un charretier... puisqu'il n'a aucun moyen juridique de passer en force.

Il devrait pouvoir se faire réélire à vie, incarner à chaque fois la prétendue voie et voix de la raison face à Poulidor...

Mais non, il va falloir laisser cette place à l'élu du système, le choix des élites et des réseaux, qui hésitent actuellement entre Darmanin et Edouard Philippe.

Il lui reste un peu moins de 4 ans pour faire modifier la Constitution. **Pour ce faire, il a besoin des médias, afin de créer un semblant de désir populaire pour approuver cette initiative.**

Cela fait déjà un moment que ça les turlupine, puisqu'ils nous en faisaient part déjà en juin...

<https://resistancerepublicaine.com/2023/06/19/richard-ferrand-veut-modifier-la-constitution-pour-autoriser-un-3e-mandat-presidentiel/>

<https://resistancerepublicaine.com/2023/06/27/tels-les-africains-bananiers-et-napoleon-iii-macron-ferait-modifier-la-constitution-pour-rester-au-pouvoir/>

Entre temps, les vacances à Brégançon ont ravivé la blessure : il faudra renoncer à tout ce faste dans 4 ans...

C'est qu'il doit avoir « les jetons », qui plus est ! Revenu à la vie civile, à quelle sauce sera-t-il mangé ?

Brigitte aura 75 ans, quel sort lui sera réservé en EHPAD, fût-il de luxe ?

L'idéal serait d'avoir pendant encore 5, 10, 15, 20 ans un lit médicalisé à l'Elysée et une foultitude de personnel pour veiller sur elle sous la surveillance permanente des majordomes et médecins...

Cette prose brutale ne saurait faire oublier que dans le temps et l'histoire, la remise en cause de la limitation des mandats présidentiels évoque Napoléon III « le petit » ainsi que les Africains bananiers, des modèles peu reluisants...

L'illustration de l'article du « Point » est en tous cas mémorable, où l'aspirant dictateur déploie un bras droit étendu avec une expression faciale signifiant bien son refus absolu de l'opposition, de la frustration, de la limitation... son aspiration à gouverner tout le reste de sa vie.

Quelle tristesse d'être devenu président aussi jeune, quand on a toute sa vie voulu être vieux...

https://www.lepoint.fr/politique/une-funeste-connerie-macron-regrette-la-limitation-des-mandats-presidentiels-31-08-2023-2533495_20.php



On peut douter qu'il tiendrait les mêmes propos si Marine avait été élue. Au contraire, il est vraisemblable qu'il défendrait alors le principe d'un mandat unique pour « les extrêmes » !

Jordan Bardella, allez savoir pourquoi, défendait quant à lui l'idée d'un septennat unique.

Le prétendu petit génie voudrait ainsi qu'on subisse un président 7 longues années sans pouvoir lui faire payer des trahisons en refusant de le réélire, puisqu'il se sait de toute façon non rééligible.

Mon avis est que la limitation des mandats est effectivement une erreur. Elle ne contribue pas à responsabiliser des présidents dont la responsabilité juridique est un leurre, tant les conditions pour poursuivre un président ou ancien président en justice sont restrictives.

La responsabilité politique n'existe guère davantage, les conditions de la destitution étant également très limitées (article 68 de la Constitution : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur>) et laissées entre les mains des parlementaires...

Ce qui est problématique, c'est de s'inquiéter de cette limitation des mandats alors qu'il en est à son deuxième mandat.

Pourquoi n'a-t-il pas inclus dans ses programmes politiques, avant les élections présidentielles, cette suppression ?

Réponse : car en cas de défaite, elle aurait profité à son adversaire Marine Le Pen !

Il a donc attendu d'en être à son second mandat commencé pour mettre le sujet sur la table... **quelle impartialité !**

Et c'est sur ce point qu'on est sur une pratique bananière...

Sarkozy avait introduit cette limitation pour singer la démocratie américaine, où cette limitation existe. C'était l'époque où son parti avait décidé de s'appeler « les Républicains », comme aux « States », pour faire « in » !

Il me semble en tous cas que Macron le liberticide, le premier à poser des restrictions que le peuple ne comprend pas (comme les 100 kilomètres lors du déconfinement, ou le 1 km autour de chez soi pour aller promener le chien, le pass vaccinal...), à museler les patriotes authentiques aussi, ne veut quant à lui subir aucune restriction !

Libéral pour lui-même, mais pas pour ses « sujets »...